

## UN COMTÉ EN HÉRITAGE ? LES LIENS FAMILIAUX DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX DES CANTONS-DE-L'EST DE 1829 À NOS JOURS

---

Jacques Gagnon  
*Cégep de Sherbrooke*

### Résumé

S'inspirant sur le plan méthodologique d'une typologie des « dynasties » parlementaires du Nord-Pas-de-Calais et d'un portrait global des parlementaires québécois, l'auteur traite de l'ensemble des liens familiaux tissés à l'intérieur de la députation provinciale des Cantons-de-l'Est de 1829 à 2008 pour ensuite tracer le profil socio-économique et politique des députés concernés.

### Abstract

With the methodology used in identifying parliamentary « dynasties » for the Nord-Pas-de-Calais region and drawing upon the broader biographical sketches of Quebec Members of Parliament, the author of this paper discusses the issue of family lineage among the Members of Parliament of the Eastern Townships region for the 1829–2008 period. He then outlines the political and socioeconomic profiles of the deputies under study.

---

### INTRODUCTION

Cette étude est la quatrième que nous consacrons au personnel politique des Cantons-de-l'Est mais il s'agit de la première qui s'intéresse à la dimension familiale<sup>1</sup>. Sur la scène fédérale, nous n'avons connu qu'un cas, celui des Tobin-Asselin, mais il en va autrement sur la scène provinciale avec 46 députés apparentés dans une vingtaine de familles.

Avant d'aller plus loin, nous avons effectué une revue de littérature sur le phénomène de la parenté en politique. Curieusement, peu d'études ont été menées sur le sujet dans les sociétés occidentales. Nous n'en avons trouvé que cinq entre 1969 et 2009<sup>2</sup>. Tentons une synthèse de nos lectures. Le phénomène de la parenté en politique

diminue généralement avec le temps (Clubock et al. 1969 ; Ménager 1992 ; Dal Bo et al. 2009) mais il a tendance à perdurer dans les plus hautes sphères du pouvoir (Collectif 1988 ; Dal Bo et al. 2009). Même là, il conserve souvent une assise locale ou territoriale (Camp 1982 ; Collectif 1998 ; Dal Bo et al. 2009)<sup>3</sup>. Si sa diminution peut être interprétée comme un indice de démocratisation ou de modernisation politique (Clubock et al. 1969), sa persistance peut être vue comme une manifestation de la reproduction des élites politiques ou de la loi d'airain des oligarchies, selon les thèses classiques de Mosca et de Michels (Camp 1982 ; Dal Bo et al. 2009).

Il serait intéressant de comparer l'évolution de ces deux tendances dans d'autres sociétés afin de vérifier leur permanence. Mais nous ne pourrions pas le faire pour l'ensemble du Québec puisque notre étude ne porte que sur l'une de ses régions. Notre objectif de recherche est précisément d'étudier le phénomène de la parenté en politique pour la région des Cantons-de-l'Est depuis les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Nous présenterons d'abord la région puis la population étudiée. Nous ferons ensuite le portrait des groupes familiaux retenus puis répondrons à la question qui justifie notre titre : « Un comté en héritage ? ». Après quoi, nous établirons le profil socio-économique et politique des députés concernés puis le comparerons à l'ensemble de la députation québécoise. En conclusion, nous synthétiserons nos découvertes principales.

## LE TERRITOIRE ÉTUDIÉ

D'abord, quelques mots sur cette région<sup>4</sup>. L'Acte constitutionnel de 1791 décrète l'établissement d'une centaine de townships (cantons) pour les terres de la Couronne situées au sud-est des seigneuries du Régime français. Ces nouveaux cantons, bientôt occupés par des immigrants de la Nouvelle-Angleterre, sont aussi partagés entre les comtés de Bedford, Richelieu et Buckinghamshire pour des fins électorales. Mais leurs premiers députés sont pour la plupart catholiques, francophones et résidents de seigneuries<sup>5</sup>. Cela explique la demande de nouvelles circonscriptions plus représentatives des anglophones protestants de la région, d'autant plus que leur nombre s'accroît avec l'immigration supplémentaire venue des Îles britanniques à partir de 1815.

En 1829, l'ensemble des Cantons-de-l'Est est donc partagé en cinq comtés ayant droit à deux députés à cause de l'importance de leur population. Telles sont les règles électorales en vigueur à l'époque<sup>6</sup>. Il s'agit des circonscriptions de Sherbrooke, Stanstead, Missisquoi, Shefford et Drummond ; l'année suivante on leur ajoute Mégantic (Figure 1). En 1855, la région compte neuf comtés avec l'ajout de Brome, Richmond-Wolfe et Compton (Figure 2). L'Acte de l'Amérique du

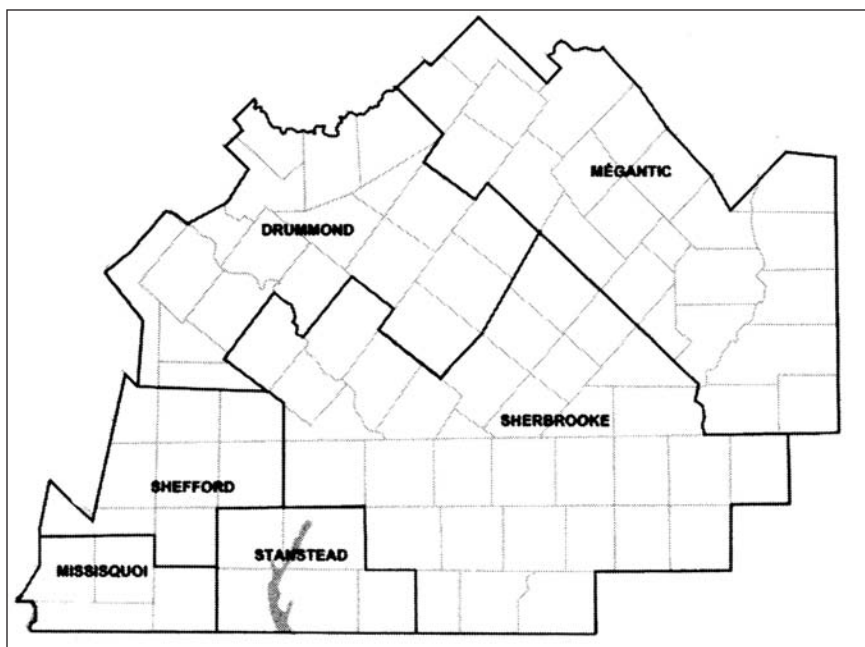


Figure 1 : Les circonscriptions des Townships en 1834

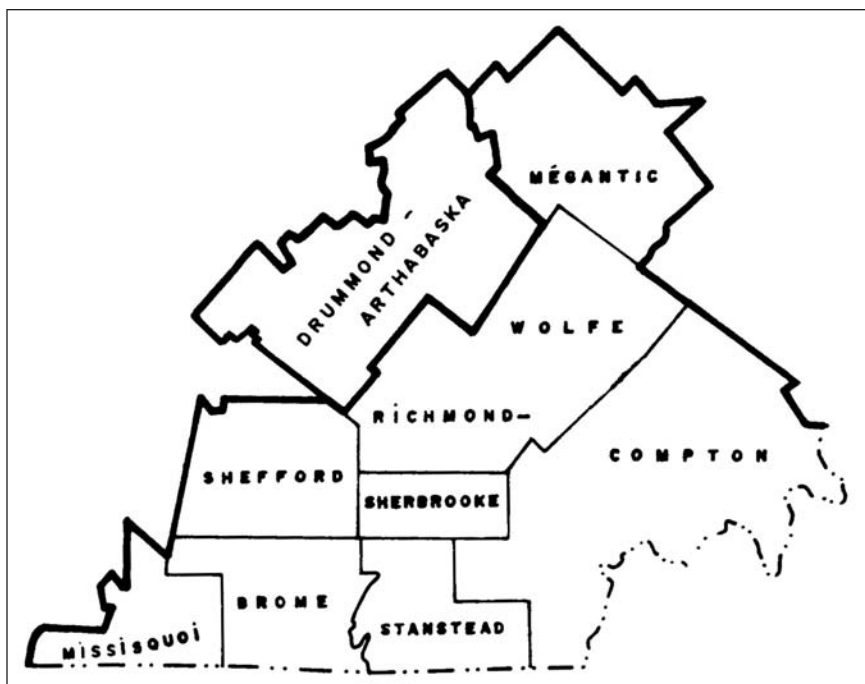


Figure 2 : Les circonscriptions des Townships en 1853

Nord britannique de 1867 va « protéger » les frontières des huit comtés anglophones<sup>7</sup>, excluant Drummond-Arthabaska, déjà fortement francophone. Néanmoins, il y aura création de nouveaux comtés en 1890 avec la scission de Richmond-Wolfe et celle de Drummond-Arthabaska, puis en 1912 l'érection d'un douzième comté, celui de Frontenac, à la suite d'une partition de Compton (Figure 3).

Il faudra attendre 1972 pour assister à une refonte substantielle de la carte électorale régionale qui passe de 12 à 11 circonscriptions, lesquelles sont légèrement remaniées en 2001 (Figure 4). Wolfe et Stanstead disparaissent ; il y a fusion de Brome et Missisquoi, de Mégantic et Compton. Enfin, de nouvelles circonscriptions sont créées (Saint-François, Orford et Johnson). Cette dernière appellation veut d'ailleurs honorer un fils de la région, Daniel Johnson père, qui n'est cependant pas un élu des Cantons-de-l'Est. Venons-en donc à notre propos qui est de « tirer le portrait » de notre représentation régionale et d'en vérifier le degré de parenté.

### LA POPULATION ÉTUDIÉE

La troisième édition du remarquable *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, « le plus complet en son genre au Canada »<sup>8</sup>, nous fournit une liste de 2 224 députés de 1792 à 2008. Pour notre région, on peut dénombrer 23 dénominations de circonscriptions, depuis les comtés de 1829 jusqu'à aujourd'hui<sup>9</sup> ; ces circonscriptions ont envoyé quelque 248 élus à Québec, ce qui représente 11,2 % de la députation totale (2 224) depuis 1792. Parmi eux se trouvent 73 individus ayant des liens de parenté avec d'autres parlementaires provinciaux (députés mais aussi conseillers législatifs, conseillers spéciaux, lieutenants-gouverneurs ou gouverneurs). Autrement dit, un peu moins du tiers (29,4 %) des députés provinciaux de la région a de telles affinités familiales. À partir des données du *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, Martin Rochefort a calculé que 703 députés sur 2 224 avaient un lien de parenté avec d'autres personnalités politiques depuis 1792, soit 31,6 %<sup>10</sup>. On peut en conclure que notre région est à cet égard comparable à l'ensemble du Québec.

Cependant, notre question de recherche concerne plus précisément le lien entre le territoire et la députation. Limitons donc l'analyse aux députés provinciaux ayant des liens entre eux à l'intérieur des Cantons-de-l'Est. Notre population se réduit alors à 20 familles regroupant 46 députés sur 248 (18,5 %), ce qui correspond au pourcentage relevé par Bernard Ménager dans un tout autre contexte. Ce dernier constate que

« [l]es dynasties parlementaires occupent une place non négligeable dans le personnel politique du Nord-Pas-de-Calais de 1851 à 1940. Nous avons recensé 27 familles englobant 65 élus, soit 18 % de l'effectif



Figure 3 : Les circonscriptions des Townships en 1912

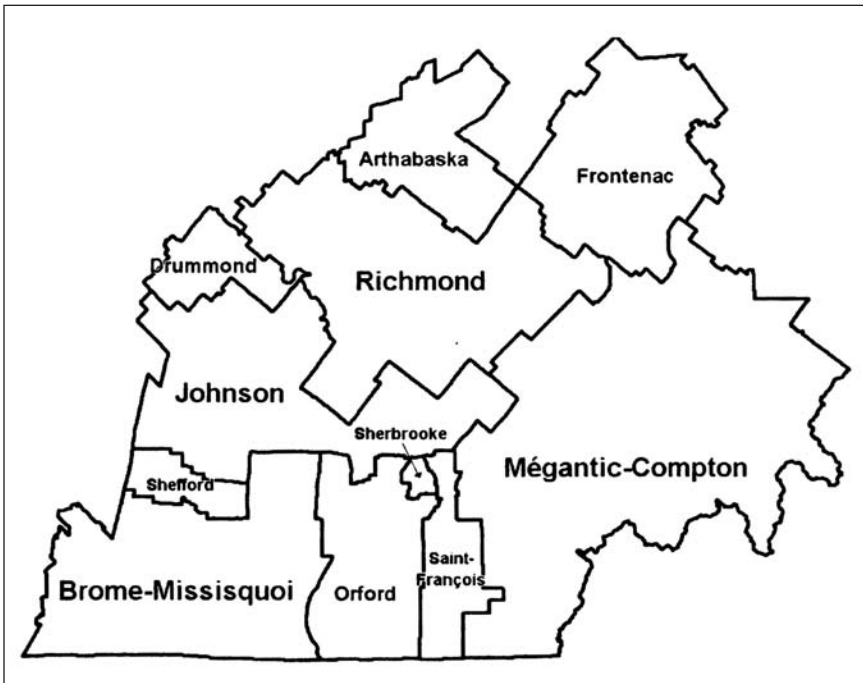


Figure 4 : Les circonscriptions des Townships en 2001

total. Un tel constat suggère tout d'abord une approche quantitative du phénomène. Comment a-t-il évolué dans le temps ? Quel est le degré de longévité et de permanence de ces dynasties ? Où sont-elles circonscrites sociologiquement et géographiquement ? Peut-on les situer politiquement ? »<sup>11</sup>

C'est précisément le genre de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans les pages suivantes. Dans un premier temps, nous tracerons le profil de ces groupes puis nous examinerons la transmission des circonscriptions à l'intérieur de ces groupes.

### PROFIL DES GROUPES FAMILIAUX

Présentons d'abord un tableau d'ensemble que nous analyserons par la suite.

Groupe familial	Période	Mandats	Circonscription
Brooks-Sanborn	1829–1858	15 ans	Sherbrooke/ Compton
Chamberlin-Terrill	1833–1861	11 ans	Stanstead
Baker	1830–1838	9 ans	Missisquoi
Knowlton	1829–1834	5 ans	Shefford
Heriot-Watts	1829–1901	32 ans	Drummond/ Drummond-Arthab.
Knight-Hackett	1861–1900	14 ans	Stanstead
Foster-Robinson- McMaster	1841–1948	23 ans	Shefford/Brome/ Compton
Dunkin-Hemming	1858–1871	16 ans	Drummond- Arthabaska/Brome
Lovell	1878–1902	7 ans	Stanstead
Girouard	1886–1942	15 ans	Drummond-Arthab./ Arthabaska
Bissonnet	1904–1935	31 ans	Stanstead
Oliver	1917–1931	14 ans	Brome
Bullock	1912–1944	24 ans	Shefford
Laferté	1901–1934	26 ans	Drummond
Lemieux	1921–1962	18 ans	Wolfe
French	1946–1956	10 ans	Compton
Gérin	1938–1960	13 ans	Stanstead
Gardner	1966–1989	8 ans	Arthabaska

Groupe familial	Période	Mandats	Circonscription
Bélanger-Gosselin-Gonthier	1976–	29 ans	Sherbrooke/ Mégantic-Compton
Boucher	1994–	14 ans	Johnson

Nos neuf premières familles sont anglophones et les quatre dernières, francophones (y compris les Gardner, nonobstant leur patronyme) ; les sept familles intermédiaires sont de l'une ou l'autre communauté linguistique. Seize familles comptent 2 députés provinciaux dans leurs rangs, deux en comptent 3, autant en comptent 4, pour un total de 46 élus.

Cinq familles entreprennent leur parcours politique sous le régime de l'Acte Constitutionnel de 1791, trois sous l'Acte d'Union de 1840 et 12 sous l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Parmi ces dernières, deux familles initient leurs mandats sous le règne des Conservateurs (1867–1897), cinq sous le règne des Libéraux (1897–1936), trois à l'époque de l'alternance Libéraux-Union nationale (1936–1970), deux depuis que l'on connaît l'alternance Libéraux-Parti québécois (1970 à aujourd'hui).

Le nombre d'années de mandats politiques varie entre cinq ans et 32 ans. La durée moyenne des mandats de l'ensemble des 20 familles est de 16,7 années et la médiane, de 14 ans.

### UN COMTÉ EN HÉRITAGE ?

Bien sûr, ce sont les électeurs qui choisissent les élus. Mais rien n'interdit aux élus d'être parents. C'est dans ce sens qu'on peut parler de transmission familiale d'une circonscription. Cependant, cette question demande un examen plus pointu du territoire. Au fil du temps, les redécoupages de la carte électorale ont pu scinder des circonscriptions autrefois plus étendues. C'est le cas de Sherbrooke et Compton ainsi que de Drummond et Drummond-Arthabaska.

Circonscription	Groupe familial	Nombre de députés
Stanstead	Chamberlin-Terrill	3
	Knight-Hackett	2
	Lovell	2
	Bissonnet	2
	Gérin	2
Shefford	Knowlton	2
	Foster	2
	Bullock	2

Circonscription	Groupe familial	Nombre de députés
Drummond-Arthabaska	Heriot-Watts	3
	Dunkin-Hemming	2
Arthabaska	Girouard	2
	Gardner	2
Sherbrooke-Compton	Brooks-Sanborn	2
Missisquoi	Baker	2
Brome	Oliver	2
Wolfe	Lemieux	2
Johnson	Boucher	2
Compton	French	2
Mégantic-Compton	Bélanger-Gonthier	3

On constate que nos 20 groupes familiaux ont hérité chacun d'une circonscription à un moment ou l'autre de l'histoire. Au total, nous avons 23 cas de legs de circonscription, puisque trois familles ont trois députés dans la même circonscription. La transmission se fait de père en fils dans neuf cas, entre frères dans six cas, de beau-père à gendre et entre cousins dans trois cas, entre époux et entre mère et fille dans un cas. Ce legs de circonscription entre parents peut se faire sans délai, c'est-à-dire en deux élections successives, ou il peut prendre un certain laps de temps. Pour nos circonscriptions, on observe huit transmissions immédiates, sept transmissions avec un intervalle d'une élection générale, huit transmissions avec un intervalle de deux élections générales et plus. Mais qu'ils s'effectuent tôt ou tard, ces legs de circonscription se situent toujours à l'intérieur d'une ou deux générations successives, tout au plus.

Telles sont les principales informations que l'on peut extraire du tableau des familles et de la liste présentée en annexe. Pour le reste de notre étude, nous allons nous inspirer des premières pages du *Dictionnaire des parlementaires du Québec* pour comparer les députés apparentés dans notre région à l'ensemble des députés du Québec.

## PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES DÉPUTÉS

### *La durée moyenne des carrières parlementaires*

Pendant combien d'années nos députés ont-ils occupé leur poste ? Comparons la durée moyenne des carrières pour l'ensemble du Québec entre 1867 et 2008 avec celle de nos 46 députés entre 1829 et 2008.



Durée	Québec	Cantons-de-l'Est
Moins d'un an	3,7 %	2,2 % (1 député)
1 an et plus	96,3 %	97,8 % (45 députés)
5 ans et plus	58,0 %	58,7 % (27 députés)
9 ans et plus	32,1 %	30,4 % (14 députés)
13 ans et plus	15,8 %	13 % (6 députés)
17/18 ans	7,8 %	10,9 % (5 députés)
21/22 ans	4,4 %	2,2 % (1 député)

L'auteur de l'article du *Dictionnaire des parlementaires du Québec* conclut que « pour la grande majorité des élus, représenter des électeurs ne peut donc être considéré comme une carrière de par son caractère temporaire. »<sup>12</sup> Il en va de même dans notre région, semble-t-il.

### *Les causes de la fin de la carrière des parlementaires*

Cette fois, nous comparerons le Québec et les Cantons-de-l'Est pour l'ensemble de la période 1792–2008, tout en retranchant deux de nos 46 députés qui sont en début de mandat.

Causes	Québec	Cantons-de-l'Est
Défaite électorale	35,3%	31,8 % (14 députés)
Ne s'est pas représenté	32,3 %	27,3 % (12 députés)
Démission	10,0 %	6,8 % (3 députés)
Décès	8,0 %	18,2 % (8 députés)
Charge incompatible	7,1 %	11,4 % (5 députés)
Constitution changée	4,9 %	4,5 % (2 députés)

On constate, comme dans le tableau précédent, que notre région suit la tendance du reste du Québec, hormis le plus grand nombre de décès de députés en cours de mandat.

### *La proportion de parlementaires nés hors du Québec*

224 des 2 224 parlementaires élus dans l'ensemble du Québec depuis 1792 sont nés hors de la province (10 %). Les régions d'origine de ces nouveaux venus sont dans l'ordre : les États-Unis (23 %), le reste du Canada (19 %), l'Écosse (18 %), l'Angleterre (13 %), l'Irlande (8 %) et la France (6 %). Vingt-deux de nos 46 députés sont nés hors des Cantons-de-l'Est (47,8 %); dix sont nés en Nouvelle-Angleterre, huit dans d'autres régions du Québec et quatre en Angleterre. On comprend que le grand nombre de *Yankees* est lié au peuplement d'origine des Cantons-de-l'Est et que les Anglais participent de la deuxième vague d'immigration initiée vers 1815.

### *Les principaux groupes professionnels représentés en Chambre*

Les deux dernières élections générales tenues sous le régime de l'Acte constitutionnel de 1791 envoient à Québec sept députés estriens apparentés, qui sont tous des gens d'affaires. Pourtant, ce groupe professionnel ne compte que pour le tiers de l'ensemble de la députation québécoise où on trouve autant, sinon plus, de membres des professions libérales. Sous le régime de l'Acte d'Union, notre députation locale est plus conforme à celle de l'ensemble du Québec, incluant cinq membres de professions libérales contre trois hommes d'affaires. Pendant la période 1867–1960, la région élit dix hommes d'affaires et treize membres des professions libérales, ce qui la distingue de l'ensemble du Québec où les gens d'affaires sont deux fois moins nombreux que les professions libérales (25 % contre 56 %). De 1960 à 2008, la députation estrienne inclut trois hommes d'affaires et autant de représentants du secteur para-public ainsi que deux députés venus respectivement des milieux associatifs et du personnel politique. On note l'absence des professions libérales qui comptent toujours pour au moins 25 % de la députation québécoise. Bref, l'originalité de nos députés apparentés se manifeste par un plus grand recrutement chez les gens d'affaires, sauf sous le régime de l'Acte d'Union (1841–1867).

### **PROFIL POLITIQUE DES DÉPUTÉS**

Au cours des 180 dernières années, la scène politique québécoise s'est habituellement partagée en deux camps opposés : Patriotes et *Reformers* contre Bureaucrates et *Tories*, Rouges contre Réformistes, Libéraux contre Conservateurs, Union nationale et Parti québécois<sup>13</sup>. On pouvait s'attendre à ce que les députés d'une même famille fussent de la même couleur politique mais il n'en va pas ainsi sous les régimes de l'Acte constitutionnel et de l'Acte d'Union. Plusieurs députés vont eux-mêmes changer d'orientation politique d'un mandat électoral à l'autre!

La situation va se stabiliser sous l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui voit les Conservateurs s'installer au pouvoir pour une trentaine d'années (1867–1897). Les députés locaux apparentés seront toutefois assez partagés entre Libéraux et Conservateurs. À l'époque de l'hégémonie libérale qui va de 1897 à 1936, tous nos députés apparentés adhèrent à ce parti. Au temps de l'alternance Libéraux-Union nationale (1936–1970), les deux tiers de nos députés apparentés sont des Unionistes. Et pour la période actuelle d'alternance Libéraux-Parti québécois, les deux grands partis se partagent les députés locaux assez également.

Période	Appui ou appartenance politique	Total
1829–1838	4 Reformers/Tories, 2 Tories, 1 Reformer	7
1840–1867	4 Conservateurs, 2 Libéraux/Conservateurs, 1 Libéral, 1 Modéré	8
1867–1897	3 Libéraux, 2 Conservateurs, 1 Conservateur/Libéral	6
1897–1936	9 Libéraux	9
1936–1970	6 Unionistes, 3 Libéraux	9
1970–2008	4 Libéraux, 3 Péquistes	7

## CONCLUSION

On dit en boutade des recherches académiques qu'elles nous en apprennent de plus en plus sur des sujets de plus en plus étroits. Pour libérer nos patients lecteurs de cette fâcheuse impression, allons-y d'un résumé en guise de conclusion.

Dans notre région, près d'un député provincial sur cinq (46 sur 248) est parent d'un autre député provincial entre 1829 et 2008. Mais il n'y a que quatre familles sur 20 qui comptent plus de deux députés provinciaux dans leurs rangs. Plus de la moitié des familles concernées sont anglophones, surtout d'origine américaine; le tiers de nos députés apparentés est né hors Québec (contre 10 % pour l'ensemble des députés québécois). Le phénomène de l'apparentement de nos députés n'est absent d'aucune période historique. Quant au lien de parenté privilégié, il s'agit le plus souvent d'un père et de son fils ou de deux frères. Dans les deux tiers des cas, la transmission de l'héritage est immédiate (d'une élection à la suivante) ou limitée à l'intervalle d'une élection. La circonscription de Stanstead est celle qui a connu le plus grand nombre de députés apparentés, suivie de Shefford, Drummond-Arthabaska et Arthabaska.

La durée moyenne d'une carrière politique est la même pour nos députés apparentés que pour l'ensemble de la députation québécoise. Les causes de la terminaison de carrière sont semblables, à cette exception que nous avons connu proportionnellement plus de décès en cours de mandat. Parmi nos députés apparentés, les gens d'affaires ont souvent été sur-représentés et les membres des professions libérales sous-représentés par rapport à l'ensemble des parlementaires québécois.

Enfin, les allégeances partisans de nos députés apparentés sont très fluctuantes sous les régimes de l'Acte constitutionnel et de l'Acte d'Union (1829–1867). Dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, ces députés sont partagés entre les deux grands partis même si les gouvernements

québécois sont habituellement conservateurs. Dans le premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, nos députés sont exclusivement libéraux, à l'instar des gouvernements de l'époque. Nous avons deux fois plus de députés unionistes que libéraux quand ces deux partis se concurrencent (1936–1970) et presque autant de députés péquistes que libéraux au cours de la période contemporaine (1970–2008).

Revenons en finale sur un constat de notre revue de littérature effectuée en introduction. Au Congrès américain comme à l'Assemblée nationale française, nos chercheurs ont constaté une diminution avec le temps de l'importance de la parenté en politique (Clubock et al., 1969 ; Ménager, 1992 ; Dal Bo et al., 2009). Dans les Cantons-de-l'Est, nous remarquons plutôt deux cycles de diminution dont le premier couvre le XIX<sup>e</sup> siècle alors que le second s'étend sur l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle (voir l'Annexe). Répétons qu'il serait intéressant de vérifier l'évolution du phénomène pour l'ensemble de la députation québécoise au fil du temps, mais que ce n'était pas le propos de cet article rédigé pour une revue d'études régionales.

## ANNEXE

Cette annexe est le résultat de notre compilation manuelle des données du *Dictionnaire des parlementaires du Québec*. La présentation de nos groupes familiaux suit un ordre spatio-temporel à partir du premier mandat exercé et elle va dans le sens Sud-Ouest-Nord-Est.

### *Période de l'Acte constitutionnel (1791–1841)*

BROOKS, Samuel, député de Sherbrooke, 2<sup>e</sup> siège (1829–1831 et 1844–1849), beau-père de John Sewell SANBORN, député de Sherbrooke, 2<sup>e</sup> siège puis de Compton (1850–1858).

CHAMBERLIN, Wright, député de Stanstead, 1<sup>er</sup> siège (1833–1834), beau-père de Timothy Lee TERRILL, député de Stanstead (1852–1861), frère de Hazard Bailey TERRILL, député de Stanstead (1851–1852).

BAKER, Stevens, député de Missisquoi, 1<sup>er</sup> siège (1830–1834), frère de William BAKER, député de Missisquoi, 1<sup>er</sup> siège (1834–1838).

KNOWLTON, Lyman, député de Shefford, 1<sup>er</sup> siège (1829–1830), cousin de Paul Holland KNOWLTON, député de Shefford, 1<sup>er</sup> siège (1830–1834).

HERIOT, Frederick George, député de Drummond, 1<sup>er</sup> siège (1829–1833), cousin de Robert Nugent WATTS, député de Drummond (1841–1851), père de William John WATTS, député de Drummond-Arthabaska (1874–1886) puis de Drummond (1890–1892 et 1897–1901).

*Période de l'Acte d'Union (1841–1867)*

KNIGHT, Albert, député de Stanstead (1861–1867), beau-père de Michael Felix HACKETT, député de Stanstead (1892–1900).

FOSTER, Stephen Sewell, député de Shefford (1841–1848), père d'Asa Belknap FOSTER, député de Shefford (1858–1860), lequel est grand-père de Jonathan ROBINSON, député de Brome (1936–1948), gendre d'Andrew Ross McMASTER, député de Compton (1929–1931).

DUNKIN, Christopher, député de Drummond-Arthabaska (1858–1861) puis de Brome (1862–1871), cousin d'Edward John HEMMING, député de Drummond-Arthabaska (1867–1871).

*Période de la domination des Conservateurs au gouvernement québécois (1867–1897)*

LOVELL, Henry, député de Stanstead (1878–1881), père de Moody Brock LOVELL, député de Stanstead (1890–1892 et 1900–1902).

GIROUARD, Joseph-Éna, député de Drummond-Arthabaska puis d'Arthabaska (1886–1898), père de Wilfrid GIROUARD, député d'Arthabaska (1939–1942).

*Période de la domination des Libéraux au gouvernement québécois (1897–1936)*

BISSONNET, Prosper-Alfred, député de Stanstead (1904–1913), père d'Alfred-Joseph BISSONNET, député de Stanstead (1913–1935).

OLIVER, William Robert, député de Brome (1917–1923), frère de Carlton James OLIVER, député de Brome (1923–1931).

BULLOCK, William Stephen, député de Shefford (1912–1931), père de Charles Munson BULLOCK, député de Shefford (1939–1944).

LAFERTÉ, Joseph, député de Drummond (1901–1909), père d'Hector LAFERTÉ, député de Drummond (1916–1934).

LEMIEUX, Joseph-Pierre-Cyrénus, député de Wolfe (1921–1933), père de Gérard LEMIEUX, député de Wolfe (1952–1956 et 1960–1962).

*Période de l'alternance des Libéraux et de l'Union nationale (1936–1970)*

FRENCH, Charles Daniel, député de Compton (1946–1954), frère de John William FRENCH, député de Compton (1954–1956).

GÉRIN, Henri, député de Stanstead (1938–1939), frère de Léon-Denis GÉRIN, député de Stanstead (1948–1960).

GARDNER, Roch, député d'Arthabaska (1966–1970), frère de Laurier GARDNER, député d'Arthabaska (1985–1989).

*Période de l'alternance des Libéraux et du Parti québécois (1970–2008)*

BOUCHER, Claude, député de Johnson (1994–2007), père d'Étienne-Alexis BOUCHER, député de Johnson (2008 à ce jour).

BÉLANGER, Fabien, député de Mégantic-Compton (1980–1983), oncle de Gérard GOSSELIN, député de Sherbrooke (1976–1981) et époux de Madeleine BÉLANGER, députée de Mégantic-Compton (1983–2003), mère de Johanne GONTHIER, députée de Mégantic-Compton (2007 à ce jour).

## SOURCE ET PRÉPARATION DES CARTES

### Figure 1

Source : Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux* (Sillery: Septentrion, 2004), 66.  
Préparé par Gilles Ash, Centre des médias, Cégep de Sherbrooke

### Figure 2

Source : Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois (1867–1878)* (Québec: PUL, 1974), encarté entre 16 et 17.  
Préparé par Gilles Ash, Centre des médias, Cégep de Sherbrooke

### Figure 3

Source : Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est* (Montréal et Toronto: HRW, 1970), 2.  
Préparé par Gilles Ash, Centre des médias, Cégep de Sherbrooke

### Figure 4

Source : Commission de la représentation électorale du Québec, *Carte électorale du Québec 2001*, [http://www2.electionsquebec.qc.ca/fr/pdf/carte\\_recto.pdf](http://www2.electionsquebec.qc.ca/fr/pdf/carte_recto.pdf)  
Préparé par Gilles Ash, Centre des médias, Cégep de Sherbrooke

## NOTES

- 1 « Petite histoire politique des Cantons de l'Est » et « Portrait politique actuel des Cantons de l'Est » dans Jean-Marie M. Dubois, dir., *Les Cantons de l'Est* (Sherbrooke: Les Éditions de l'Université de Sherbrooke 1989), 155–187 ainsi que « La représentation politique des Cantons-de-l'Est au tournant du 21<sup>e</sup> siècle » dans *Revue d'études des Cantons de l'Est*, no 28 (2006): 23–40.
- 2 Alfred B. Clubok et Norman M. Wilensky, « Family Relationships, Congressional Recruitment, and Political Modernization, *The Journal of Politics* 31 (1969): 1035–1062.  
Roderic A. Camp, « Family Relationships in Mexican Politics : A Preliminary View », *The Journal of Politics* 44, (1982): 848–862.  
Bernard Ménager, « Typologie de dynasties parlementaires » dans Claude Patriat et Jean-Luc Parodi, dir., *L'hérédité en politique* (Paris: Economica 1992), 123–140.  
Collectif, « Dossier : Familles et pouvoir », *Croissance*, no 417, (juillet-août 1997): 19–41.

- Ernesto Dal Bo, Pedro Dal Bo et Jason Snyder, « Political Dynasties », *Review of Economic Studies* 76, (2009): 115–142.
- 3 Qu'on pense aux Kennedy du Massachusetts ou aux Bush du Texas et de Floride, par exemple.
  - 4 Pour une histoire brève mais complète de la région, voir Guy Laperrière, *Les Cantons-de-l'Est* (Québec: Presses de l'Université Laval, 2009), 197 p.
  - 5 Sauf dans le comté de Bedford dont six députés seront Protestants et anglophones. Le député John Jones de Bedford (1809–1810 et 1820–1821) est d'ailleurs le père du député de Missisquoi Robert Jones (1841–1844).
  - 6 Commission de la représentation électorale du Québec, *Historique de la carte électorale*, [http://www2.electionsquebec.qc.ca/lacartechange/fr/histo\\_carte.asp](http://www2.electionsquebec.qc.ca/lacartechange/fr/histo_carte.asp)
  - 7 Auxquels il faut ajouter quatre comtés de l'Outaouais et de la Montérégie. L'article 80 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique stipule qu' « il ne pourra être présenté au lieutenant-gouverneur du Québec, pour qu'il le sanctionne, aucun bill à l'effet de modifier les délimitations des divisions ou districts électoraux énumérés dans la deuxième annexe du présent acte, à moins qu'il n'ait été adopté à ses deuxième et troisième lectures, dans l'assemblée législative, avec le concours de la majorité des députés représentant toutes ces divisions ou districts électoraux ». Cette disposition restera en vigueur jusqu'en 1970 bien que la région soit majoritairement francophone depuis 1881.
  - 8 Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec (Martin Rochefort, directeur, et Frédéric Lemieux, chargé de projet), *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours* (Québec: Les Publications du Québec, 2009), 842 p. Notre citation tirée de la «Présentation» du *Dictionnaire* (p. XIII) souligne avec raison l'importance de cet ouvrage à l'échelle canadienne.
  - 9 Circonscriptions de Sherbrooke, Ville de Sherbrooke, Compton, Saint-François, Stanstead, Orford, Missisquoi, Missisquoi-Ouest, Missisquoi-Est, Brome, Brome-Missisquoi, Shefford, Drummond, Drummond-Arthabaska, Arthabaska, Sherbrooke-Wolfe, Richmond-Wolfe, Wolfe, Richmond, Johnson, Mégantic, Mégantic-Compton, Frontenac.
  - 10 Martin Rochefort, directeur de la Division de la recherche à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, communications en date des 9 mars, 10 avril, 16 avril, 7 mai et 21 juillet 2010.
  - 11 Ménager, « Typologie de dynasties parlementaires », dans Patriat et Parodi, *L'héritité en politique*, 123.
  - 12 «Portrait des parlementaires québécois», dans *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, 2.

- 13 Pour un aperçu plus complet des partis depuis 1827, voir Robert Boily « Généalogie des groupes et partis politiques » dans Vincent Lemieux, *Personnel et partis politiques au Québec* (Montréal: Boréal Express, 1982), 38–39.